

Bibliothèque Irène-Roy-Lebel

6115-B rue Principale, Saint-Félix-de-Kingsey, Qc, J0B 2T0

Tél (819) 848-2321 ext.210

biblio152@reseaubibliocqlm.qc.ca

www.biblietcie.ca



Règlements de la bibliothèque municipale Irène-Roy-Lebel

1. Admission

- L'accès à la bibliothèque est **gratuit** pour tous les citoyens résidents de la municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey sur présentation d'une **preuve de résidence** valide.
- La signature d'un **parent** ou d'un **tuteur légal** est requise pour l'inscription d'un **enfant de 13 ans et moins**.
- Tout changement dans les informations personnelles (ex. : adresse, numéro de téléphone) doit être signalé à la bibliothèque afin de maintenir les informations à jour.

2. Horaire d'ouverture

La bibliothèque est ouverte selon les horaires suivants :

- **Lundi** : 13:00 - 17:00
- **Mardi** : 18:00 – 21:00
- **Mercredi** : 13:00 - 17:00
- **Jeudi** : 18:00 – 21:00
- **Vendredi** : Fermé
- **Samedi** : 9:00 - 12:00
- **Dimanche** : Fermé

3. Prêt de documents

- Un maximum de **cinq (5)** documents par abonné, incluant des livres, revues, jeux et casse-têtes.
- Si le document recherché n'est pas disponible dans nos collections, nous vous offrons la possibilité de le commander via le service **PEB**. Dès réception du livre, nous vous enverrons une notification.

4. Durée d'un prêt

Les documents sont prêtés pour une période de **trois (3) semaines**.

5. Réservation et renouvellement

- Vous pouvez **réserver** des documents via notre site web www.biblietcie.ca ou directement au comptoir de la bibliothèque.
- Le **renouvellement** est possible uniquement si le document **n'a pas été réservé par un autre usager**.

6. Responsabilité de l'abonné

- L'abonné est entièrement **responsable** des documents empruntés.
- Tout **document perdu ou endommagé** devra être **remboursé** par l'abonné à la valeur de remplacement du document établi selon la charte du Réseau Biblio CQLM.
- Les documents empruntés **ne doivent pas être prêtés à d'autres personnes**.
- Par mesure de précaution, il est recommandé de **transporter** les documents dans un **sac** afin de les protéger.

Rappel Important :

Le respect des règlements permet d'assurer un service de qualité pour tous les abonnés. Nous vous remercions de votre collaboration et de votre respect des règles de la bibliothèque.